

---

**2<sup>ème</sup> convention nationale  
de présentation du projet  
2012**

---

**LE RENDEZ-VOUS  
DU RASSEMBLEMENT**

Protéger les Français et préparer l'avenir  
des enfants de France



## SOMMAIRE

<b>1. Le projet républicain, réconcilier réussite individuelle et collective</b>	<b>3</b>
<b>2. L'éducation, première priorité du quinquennat</b>	<b>5</b>
<b>3. Consolider le pacte républicain</b>	<b>7</b>

## LE PROJET REPUBLICAIN : RECONCILIER REUSSITE INDIVIDUELLE ET REUSSITE COLLECTIVE

Mardi 22 novembre 2011, lors de la 1<sup>ère</sup> convention de présentation du projet de l'UMP, « le rendez-vous du courage », nous avons affirmé que la France pouvait rester une terre de production à condition de prendre des mesures fortes et courageuses : remise en cause des 35 heures par la négociation collective, rénovation du financement de la protection sociale, apprentissage à 14 ans pour ceux qui le souhaitent, valorisation du travail par rapport aux revenus d'assistance... Nous avons réaffirmé que notre modèle social n'était viable que si nous défendions en permanence l'équilibre des droits et des devoirs.

En continuant à créer des richesses et des emplois, la France va pouvoir sauvegarder son modèle de protection sociale. Elle pourra également investir sur deux priorités vitales pour l'avenir de notre nation : **l'éducation de nos enfants et le renforcement du pacte républicain.**

**Préparer et protéger l'avenir de nos enfants, c'est toute l'ambition de notre projet pour la France.** Fragilisé par l'individualisme, la peur de l'autre ou la tentation communautariste, notre pacte républicain doit sans cesse être consolidé. Pour relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle, pour s'affirmer dans un monde en plein bouleversement, **notre Nation doit en effet être capable de se rassembler**, de mobiliser toutes les énergies dans une dynamique positive : chaque Français compte, chaque Français est important.

Notre destin dépend de l'effort éducatif que nous saurons fournir pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Il dépend de notre capacité à transmettre et à faire respecter les valeurs qui font la France : liberté, égalité, fraternité, mais aussi laïcité et sécurité.

Il dépend aussi de l'engagement de chacun pour favoriser le patriotisme du 21<sup>ème</sup> siècle et rendre à la France ce qu'elle lui a donné.

Ce sont les conditions pour que la France concilie toujours mieux unité et diversité, réussite individuelle et réussite collective. C'est le rendez-vous du rassemblement.

### **EDUQUER, LA PREMIERE PRIORITE DU QUINQUENNAT :**

Le premier lieu de l'éducation, c'est la famille. A l'opposé du PS qui se défie d'elles en les considérant d'abord comme une cause d'inégalité, l'UMP fait confiance aux familles et veut les aider à remplir leur mission éducatrice. Quand le PS remet en cause le quotient familial et confond politique familiale et politique sociale, nous réaffirmons le caractère universel de la politique familiale.

L'école sera la première priorité du prochain quinquennat. **Nous proposons trois axes d'action, bien loin de la logique de moyen du parti socialiste :**

- **La maîtrise des savoirs fondamentaux d'abord, qui doit être la priorité à l'école primaire.**
- **La personnalisation de l'enseignement ensuite, en accompagnant chaque enfant de manière individualisée et en sortant de la logique du collège unique.**

- **L'autonomie des établissements enfin, pour que l'école soit la plus efficace possible et pour que la gestion et les projets pédagogiques puissent être adaptés aux réalités de terrain.**

### **RENFORCER LE PACTE REPUBLICAIN**

Nous souhaitons renforcer le pacte républicain, en défendant sans faiblesse les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, mais aussi de sécurité, et de laïcité. En matière de sécurité, après des progrès considérables sur le terrain, la priorité, c'est l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale, qui doit être plus efficace, en particulier pour les mineurs. Nous proposons également de mieux cibler l'action des forces de l'ordre et de mieux maîtriser les flux migratoires. Le pacte républicain qui unit les Français et assure la cohésion ne doit pas être mis à mal par ceux qui ne respectent pas les lois de la République. Nous assumons une grande fermeté.

### **RAPPEL : OBJECTIF « DEFICIT 0 »**

Nous proposons pour la France un retour à l'équilibre des finances publiques : chaque nouvelle dépense publique doit être compensée par des économies au moins équivalentes en contrepartie. Dans son ensemble, le projet que nous proposons pour la France « coûte » 0€.

#### ***Avec l'UMP, la France est au rendez-vous du rassemblement***

- ✓ **Le rassemblement**, c'est transmettre à chaque enfant de France les moyens de donner le meilleur de lui-même, grâce à une école exigeante et adaptée aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.
- ✓ **Le rassemblement**, c'est assurer la cohésion nationale en permettant à chacun de s'approprier le socle culturel, les valeurs et le projet républicain qui font la force de la France, tout en luttant sans compromis contre les atteintes aux lois de la République.
- ✓ **Le rassemblement**, c'est garantir une société de confiance, de sécurité et de liberté par des décisions de justice fermes et rapides.
- ✓ **Le rassemblement**, c'est réaffirmer chaque jour notre volonté de vivre et de réussir ensemble dans la mondialisation.
- *Le rassemblement : la seule réponse efficace contre le communautarisme, la peur de l'autre ou les excès de l'individualisme.*
- *Le rassemblement : le meilleur moyen de renforcer la justice sociale et l'égalité des chances.*
- *Le rassemblement : la garantie de l'unité des Français dans leur diversité.*

## 1. L'ÉDUCATION, PREMIÈRE PRIORITÉ DU QUINQUENAT

Après les avancées décisives dans l'enseignement supérieur depuis 2007, l'éducation doit être une priorité du prochain quinquennat. L'éducation est le creuset de la République ; c'est l'éducation qui va permettre à nos enfants de sortir gagnants du monde nouveau, de réussir leur vie professionnelle et personnelle. Dans cette perspective, l'UMP réaffirme sa confiance dans les familles ; nous voulons les soutenir dans leur mission éducatrice. Nous voulons aussi donner à l'école un nouvel élan.

### 1. Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et les références communes à tous les Français

#### ► Pas d'entrée au collège sans savoir lire, écrire, compter

- **100% des élèves qui entrent au collège doivent maîtriser les savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter.** Nous souhaitons donc que la maîtrise des savoirs fondamentaux soit évaluée tout au long de la scolarité à l'école primaire.
- **En fonction des résultats obtenus, un accompagnement personnalisé des élèves en difficulté doit être mis en place avant l'entrée au collège.**
- Les résultats de ces évaluations, par établissement, seront rendus publics. Ils serviront également de base pour généraliser les méthodes d'apprentissage les plus efficaces et abandonner celles qui ne font pas leurs preuves.

#### ► La transmission d'un socle culturel commun renforcé

- Nous voulons **réaffirmer la place de l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France en primaire et au collège.**  
Tout comme la circulaire envoyée aux établissements scolaires rappelant l'importance de l'instruction civique et morale dans la formation des futures générations, cela permettra de renforcer **le référentiel culturel commun à tous les jeunes de notre pays.**

### 2. Donner plus d'autonomie aux établissements pour responsabiliser chacun et donner un nouvel élan à l'école

#### ► Faire confiance aux acteurs de terrain

- Afin de responsabiliser les directeurs d'établissements scolaires primaires et secondaires et de leur permettre de s'adapter aux priorités locales, nous voulons leur donner plus d'autonomie.
- Cette autonomie doit concerner d'abord la gestion, par une maîtrise plus forte des budgets par les chefs d'établissement. Elle doit toucher également la gestion du corps enseignant, en leur confiant la responsabilité d'évaluer les professeurs, de les recruter et de gérer les éventuels remplacements temporaires.

## ► Renforcer la communauté éducative avec des projets ambitieux

- Enfin, dans le respect des programmes nationaux, **les directeurs d'établissement doivent être plus autonomes dans leur projet pédagogique** :
  - ✓ horaires,
  - ✓ matières d'approfondissement,
  - ✓ initiatives visant à renforcer la communauté scolaire : possibilité d'instaurer un code vestimentaire au sein de l'établissement, accompagnement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants...

## 3. Développer l'accompagnement personnalisé des élèves et valoriser le mérite

### ► Des enseignants plus présents et mieux rémunérés

- Pour développer l'accompagnement personnalisé de tous les élèves dans l'enseignement primaire et secondaire, nous souhaitons que **les enseignants soient plus présents dans l'établissement**. Cette disponibilité accrue pourra être modulée entre cours, accompagnement et tutorat.
- **En contrepartie, nous souhaitons revaloriser le métier d'enseignant, notamment en améliorant leur rémunération**. Nous souhaitons également renforcer la formation pédagogique des enseignants, notamment au début de leur carrière et garantir l'autorité et le prestige de cette mission essentielle dans la société

### ► Des rythmes scolaires adaptés aux enfants

- Pour dégager du temps pour cet accompagnement personnalisé, nous allongerons la durée de l'année scolaire en réduisant les vacances d'été, et nous allègerons la journée des élèves pour mieux tenir compte de leur rythme.

### ► Promouvoir l'égalité des chances

- Enfin, en accompagnant chaque élève, nous voulons aussi renforcer la méritocratie et l'effort. Nous souhaitons atteindre l'objectif de 20 000 places en internat d'excellence qui permettent aux élèves défavorisés de bénéficier de meilleures conditions d'études dès lors qu'ils ont de bons résultats scolaires et qu'ils sont volontaires et motivés.
- Nous poursuivrons le développement des places en Epide (établissement public d'insertion de la défense), en continuant à les cibler sur les jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi, en risque de marginalisation et volontaires, pour les réinsérer durablement.

#### 4. Passer du collège unique au collège pour tous

Pour que le collège soit une réussite pour chacun, nous souhaitons passer du collège unique au collège pour tous avec une plus grande personnalisation des parcours.

##### ► Une transition plus douce entre primaire et collège

- Nous souhaitons rendre la transition plus douce entre le primaire et le collège en limitant le nombre d'enseignants en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>.
- Nous voulons également expérimenter des collèges organisés par classes (6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>) plutôt que par quartiers, pour sécuriser les enfants qui entrent au collège et casser les ghettos scolaires.

##### ► L'apprentissage dès 14 ans, pour ceux qui le souhaitent

- Nous souhaitons **diversifier l'offre d'enseignements dès la 4<sup>ème</sup> avec des classes « métiers-études »** permettant de découvrir des métiers sans sortir de l'enseignement général. Ces classes permettront à ceux qui le souhaitent d'entrer en apprentissage dès 14 ans.

#### 5. Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur

- L'autonomie des universités et les investissements massifs dans le supérieur au cours de ce quinquennat sont des avancées majeures pour la France. Nous voulons poursuivre et amplifier cette dynamique.
- **Nous voulons également rendre les licences pluridisciplinaires** pour ouvrir des nouveaux horizons aux étudiants et éviter une spécialisation trop précoce.
- **Nous proposons aussi de développer fortement l'alternance et l'apprentissage à l'université** pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.
- **Nous voulons mieux valoriser la recherche publique en favorisant les liens entre les universités et les entreprises et en intéressant les chercheurs publics aux retombées financières de leurs découvertes.**

## 2. CONSOLIDER LE PACTE REPUBLICAIN

### 1. Mettre désormais la priorité sur l'exécution de toutes les peines, en particulier pour les mineurs

#### ► Assumer une politique de fermeté contre la délinquance des mineurs

- **Nous élaborerons un code pénal spécifique pour les mineurs**, pour adapter la justice des mineurs aux nouveaux phénomènes de délinquance et lutter contre le sentiment d'impunité.

- Aujourd'hui, le juge des enfants est à la fois celui qui est chargé de protéger les mineurs en danger et celui qui les sanctionne en cas de délit. **Nous voulons séparer ces deux fonctions pour mieux protéger les mineurs victimes d'une part, et sanctionner plus fermement les mineurs délinquants d'autre part.** Cette réforme de la justice des mineurs doit aussi permettre de raccourcir le délai entre le délit et la sanction.
- Pour renforcer l'exemplarité de la sanction et disposer de sanctions plus adaptées à des premiers délits, **nous rendrons possibles les travaux de réparation des actes commis dès 12 ans, avec l'autorisation des parents.**
- Nous réserverons certains établissements Epide aux mineurs délinquants et nous continuerons à augmenter les capacités des centres éducatifs fermés.
- Nous généraliserons le service citoyen pour les délinquants récidivistes.

### ► Donner à la justice les moyens d'exécuter les peines qu'elle prononce

- Pour que la justice ait les moyens de faire appliquer les peines prononcées, nous souhaitons **ouvrir de nouvelles places de prisons pour atteindre 80 000 places en 2017.**
- **Nous supprimerons les réductions de peine automatiques** ainsi que les aménagements automatiques pour les peines de moins de 2 ans. **Nous interdirons également la libération conditionnelle tant que les 2/3 de la peine ne sont pas purgés.**
- **Nous instaurerons également des peines-plancher pour les réitérants, et plus seulement pour les récidivistes.**

### ► Mieux organiser le fonctionnement de la justice

- **Enfin, nous améliorerons l'organisation de la justice, notamment grâce à une loi de programmation ambitieuse.**
- Dès à présent, nous annonçons que nous souhaitons confier davantage la responsabilité de l'exécution des peines au Parquet. Le juge d'application des peines doit quant à lui se concentrer sur le suivi des détenus et sur les contentieux entre le parquet et le condamné. La victime sera ainsi mieux prise en compte par une justice modernisée.

## 2. Accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain

- **Pour améliorer l'efficacité et la visibilité des forces de sécurité, nous souhaitons renforcer leur présence sur le terrain** en généralisant les patrouilleurs, en allégeant les procédures administratives, en développant les nouvelles technologies les plus efficaces et en faisant un usage régulier des forces mobiles.

- Nous souhaitons également **mieux coordonner les forces de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la police municipale, véritable 3ème force de sécurité, en définissant pour chacune des fonctions prioritaires.** Cette meilleure coordination permettra de renforcer l'investigation et la lutte contre tous les phénomènes de délinquance, des petites effractions au grand banditisme.

### **3. Renforcer la maîtrise des flux migratoires**

#### **▶ Durcir les conditions du regroupement familial**

- Nous souhaitons mieux encadrer le regroupement et le rapprochement familial. La délivrance de titres de séjours doit être conditionnée strictement à l'entrée légale sur le territoire.
- Nous souhaitons aligner les conditions de ressources et de logement du rapprochement familial sur celles existant pour le regroupement familial.

#### **▶ Continuer la réforme du droit d'asile**

- Nous voulons également poursuivre la réforme des procédures d'examen des demandes d'asile, pour rendre des décisions plus justes et plus rapides (moins d'un an maximum) et pour nous rapprocher des dispositifs de nos partenaires européens.

#### **▶ Augmenter le nombre effectif de reconduites à la frontière**

- Pour que les décisions de reconduites à la frontière soient davantage exécutées, nous proposons de renforcer les capacités des centres de rétention administrative et de conditionner le nombre de visas délivrés et l'aide au développement pour les pays d'origine, en fonction de leur coopération pour le retour de leurs ressortissants immigrés illégaux.

#### **▶ Mieux contrôler l'Aide médicale d'Etat (AME), selon les standards de nos voisins européens**

- En ce qui concerne l'AME pour les étrangers en situation irrégulière, nous recentrerons ce dispositif sur les situations d'urgence sanitaire et sur les risques épidémiques. La France aurait ainsi un dispositif qui se rapprocherait de celui de l'Allemagne, de la Suède ou du Royaume-Uni.

#### **▶ Réformer la gouvernance de l'espace Schengen**

- Nous souhaitons mieux contrôler les frontières de l'espace Schengen : un Etat qui ne respecterait pas ses obligations serait sanctionné. Sa participation pourrait être suspendue, sans remettre en cause le fonctionnement du reste de l'espace Schengen.

### **4. Affirmer sans faiblesse les valeurs républicaines**

#### **▶ Pas de naturalisation sans manifester sa volonté de devenir Français**

- Nous souhaitons conditionner l'obtention de la nationalité à la volonté explicite du demandeur. Aujourd'hui, toute personne née en France de parents étrangers acquiert

automatiquement la nationalité française à sa majorité si elle vit en France ou a vécu en France pendant cinq ans depuis ses onze ans. Sauf si elle refuse la nationalité française (dans les six mois avant la majorité ou dans les douze mois qui la suivent).

Nous proposons d'inverser la logique pour s'inscrire dans une dynamique positive de manifestation de la volonté. Une personne née en France de parents étrangers qui souhaite acquérir la nationalité française devra, entre 16 et 18 ans, en faire la demande.

### ► **Pas de droit de vote et d'éligibilité sans citoyenneté française ou européenne**

- Nous souhaitons garantir le lien entre la citoyenneté française ou européenne et le droit de vote ou le droit d'éligibilité.

### ► **Renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement**

- **Nous mettrons en place un parcours de citoyenneté, de civisme et de l'esprit de défense.** Ce parcours s'articulera tout au long de la vie autour d'évènements structurants, notamment :
  - ✓ **une cérémonie d'entrée dans la vie citoyenne à 18 ans,**
  - ✓ **une semaine Défense et Citoyenneté (à la place de l'actuelle journée),**
  - ✓ **à terme, un service civique universel et obligatoire pour tous les jeunes Français.**
- **Nous proposons de développer une nouvelle Réserve citoyenne,** composée de volontaires issus de divers organismes, institutions, associations, qui sont prêts à se rendre disponibles pour des missions d'intérêt général en cas de crises (catastrophes naturelles...) ou pour l'encadrement du service civique universel.

### ► **Réaffirmer notre attachement au principe de laïcité et lutter contre le communautarisme**

Nous voulons réaffirmer l'importance de la laïcité, condition du vivre-ensemble et de la liberté de conscience.

- **Nous souhaitons former les agents du service public aux enjeux de la laïcité.**
- **Nous voulons interdire qu'une personne puisse récuser un agent du service public, à raison de son sexe ou de sa religion supposée.**
- **Nous voulons étendre les obligations de neutralité du service public aux collaborateurs occasionnels et aux structures privées des secteurs social, médico-social ou de la petite enfance** chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général (hors structures à caractère confessionnel).
- **Nous voulons permettre aux entreprises d'intégrer dans leur règlement intérieur des dispositions encadrant les pratiques religieuses sur le lieu de travail.**
- Pour assurer la transparence financière, **nous souhaitons que les fonds étrangers visant à la construction et à l'entretien de lieux de culte transitent obligatoirement par une fondation nationale propre à chaque culte.**